



**JARDIN  
PARALLELE**

FABRIQUE MARIONNETTIQUE ET LCMC

**APPEL À CANDIDATURE**

**RÉSIDENCE DE CRÉATION  
ET DE RECHERCHE**

**2025**

# LE JARDIN PARALLÈLE

Lieu dédié à l'expérimentation et aux écritures marionnettiques, le Jardin Parallèle créé en 2010 à Reims est reconnu, depuis 2014, 8ème lieu-compagnie missionné pour le compagnonnage par le ministère de la culture et de la communication. Sa dynamique est impulsée par une co-direction artistique assurée par Angélique Friant et David Girondin Moab.

Articulant recherche et création, le **Jardin Parallèle** met à disposition des artistes ses espaces de construction et de répétition, ainsi qu'un possible accompagnement artistique ou de production pour le développement des projets. C'est également un lieu à l'initiative d'évènements originaux organisés tout au long de l'année.

À l'intersection des quartiers Orgeval et Neufchâtel, le **Jardin Parallèle** attache une attention particulière à son territoire, à la relation avec les habitants, notamment par le biais de stages, d'ateliers de sensibilisation et de diffusion.

Projet en mouvement constant et ouvert aux actions d'envergures, son équipe poursuit un travail d'ancrage dans le nouveau paysage des arts de la marionnette.

Chaque saison, le **Jardin Parallèle** soutient des projets qui développent une écriture contemporaine et renouvellent le geste marionnettique.

# RÉSIDENCE DE CRÉATION

## LA RÉSIDENCE

Le **Jardin Parallèle** propose, tout au long de l'année, une ouverture de son lieu à de nombreuses équipes artistiques, que ce soit des artistes confirmés ou en devenir.

Ainsi, depuis 2012, ce sont 55 compagnies et 70 projets qui ont pu profiter des possibilités qu'offre l'espace pour la création. Cette activité est en constant développement et se veut de plus en plus professionnalisante avec l'aménagement du lieu et l'accompagnement par les différents membres de l'équipe.

Sont ainsi accueillis des projets marionnettiques dont l'esthétique est proche de celle défendue par le lieu, valorisant donc les œuvres porteuses d'expérimentation. De l'équipe locale à internationale, le **Jardin Parallèle** garde son spectre des possibles grand ouvert aux rencontres diverses, rend possible la venue d'artistes demandeurs après prise de connaissance de leur projet, favorisant ceux n'ayant pas toujours facilement accès à ce type d'environnement.

## OBJECTIFS

Le Jardin Parallèle bénéficie de la présence permanente de l'équipe. Désireux de partager, mettre en commun cet espace afin de démultiplier l'énergie créatrice qui en émane, l'accueil et l'accompagnement d'artistes sont pensés sous différentes formes, de manière à répondre à l'ensemble des problématiques rencontrées. Les capacités du lieu, adaptés à tous les besoins repérés, sont un véritable atout et le socle des actions mises en œuvre tout au long de l'année auprès des différents publics.

- Soutenir et promouvoir la création marionnettique
- Apporter des solutions aux besoins spécifiques de la création marionnettique
- Soutenir et accompagner l'émergence de compagnies dans la Région Grand Est

# CONDITIONS DE RÉSIDENCE

## DISPOSITION DU LIEU

Le **Jardin Parallèle** met à disposition :

- Deux ateliers (bois et petites constructions)
- un plateau de 8x9 en boîte noire pouvant accueillir 35 spectateurs
- un petit plateau forme brève de 4x4
- un espace extérieur de travail à la table ou de respiration (la pergola dramaturgique)
- un grand appartement comprenant une chambre avec 2 lits doubles, un salon avec un canapé-lit et un lit simple, une salle de bain avec toilettes et une cuisine partagée

L'artiste ou la compagnie dispose d'un accès au **Jardin Parallèle** 24h/24h pendant la durée de la résidence.

## CONDITIONS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

**Le Jardin Parallèle** accueille l'artiste ou l'équipe artistique (4 personnes maximum pris en charge) pour une durée d'environ 2 semaines consécutives sur l'année 2025 en fonction des périodes proposées par le **Jardin Parallèle**.

L'artiste ou la compagnie recevra un forfait de transport (un coût maximum de 500€ sera indiqué et payé sur justificatifs).

Ainsi qu'un forfait journalier pour la prise en charge des frais de séjour correspondant à 16€/jour/personne.

L'artiste ou la compagnie doit disposer d'une assurance de responsabilité civile professionnelle.

6 projet seront sélectionnés.

L'organisation d'un temps de restitution public sera proposé pour clore la résidence, à la charge du **Jardin Parallèle**.

# MODALITÉS

## **CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU DÉPÔT**

- Les artistes ou compagnies régionales, nationales ou internationales, dont la recherche s'articule autour des multiples formes de l'objet marionnettique.
- Toute candidature devra comprendre le formulaire de candidature complété ainsi que les pièces complémentaires demandées.

## **CONSTITUTION DU DOSSIER**

- Formulaire de candidature complété annexé au présent appel à candidature
- Dossier du projet artistique
- Budget prévisionnel de la création (dans les produits, préciser ce qui est en cours de validation ou confirmé)
- Fiche technique du projet au moment de la résidence
- Photos de bonne qualité (2 minimum)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures sont à envoyer impérativement par mail le **19 juillet 2024** au plus tard.

À l'attention de :

**Angélique Friant et David Girondin Moab**  
(co-directeurs)  
direction@lejardinparallele.fr

En copie à Margaux Herbillon  
contact@lejardinparallele.fr

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Margaux Herbillon - Relations Publiques

06 58 17 99 75  
contact@lejardinparallele.fr

## CALENDRIER

### Date limite de réception des dossiers :

19 juillet 2024.

Les candidatures doivent être adressées avec accusé de réception. Les dossiers incomplets ou remis hors délais ne seront pas traités.

### Pré-sélection :

Semaine du 22 juillet 2024.

### Annnonce des résultats :

Septembre 2024.

**Les résidences débuteront en mars 2025.**

LE JARDIN PARALLÈLE  
72-74 rue de Neufchâtel - 51100 Reims

*Le Jardin Parallèle est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est en tant que Lieu missionné pour le compagnonnage, il est conventionné par la Région Grand Est et soutenu par le Département de la Marne et la Ville de Reims.*



# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Résidences artistiques / recherche et création

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom de l'artiste porteur :

Nom de la compagnie :

Nom du projet :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Mail :

Personne en charge du dossier :

Mail :

N° de téléphone :

Nom et fonction du représentant légal :

N° SIRET :

Licence d'entrepreneur du spectacle :

## PRÉSENTATION DE L'ARTISTE OU DE LA COMPAGNIE (5 à 10 lignes)

*Joindre le CV du porteur du projet*

.  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .

## ■ PRÉSENTATION DU PROJET (5 à 10 lignes maximum)

*Joindre le dossier du projet*

.  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .

## ■ MEMBRES DE L'ÉQUIPE ACCUEILLIES LORS DE LA RÉSIDENCE - 4 personnes maximum

*(Nom, fonction, ville)*

.  
. .  
. .  
. .

## ■ ÉQUIPE DE CRÉATION *(si différente de l'équipe accueillie)*

.  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .

## ■ PÉRIODE SOUHAITÉE EN 2025

*Environ 2 semaines consécutives - Merci de cocher la période souhaitée.*

- . 17 au 28 mars 2025
- . 14 au 25 avril 2025
- . 16 au 27 juin 2025
- . 7 au 18 juillet 2025
- . 18 au 29 août 2025
- . 8 au 19 septembre 2025
- . 6 au 17 octobre 2025

**VALIDATION TECHNIQUE DU PLATEAU ET OBSERVATIONS** (cf. *fiche technique du Jardin Parallèle*)  
(Besoin d'accroches, de matériel spécifique,...) - Joindre la fiche technique du projet (ou pré-fiche)

.  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .

**POUR QUELLE ÉTAPE DU PROCESSUS DE CRÉATION OU DE RECHERCHE CANDIDATEZ-VOUS ?**  
Précisez les espaces dont vous aurez besoin (plateau, atelier...)

.  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .

**QUELS SONT LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT OU AUTRES BESOINS LORS DE VOTRE PÉRIODE DE RÉSIDENCE ?**

.  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .

**QUELS SONT LES PARTENAIRES DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DU PROJET ? (PRÉCISER EN COURS DE NÉGOCIATION OU CONFIRMÉ)**

.  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .

**QUEL(S) PROJET(S) AVEC LE PUBLIC SOUHAITEZ-VOUS METTRE EN PLACE PENDANT OU EN COMPLÉMENT DE VOTRE RÉSIDENCE AU JARDIN PARALLÈLE ?**

*Stage, formation, ateliers, salon de lecture... (format, nombre d'heures, public ciblé,...)*

.  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .

■ COMMENT IMAGINEZ-VOUS LE TEMPS DE RESTITUTION À LA FIN DE VOTRE RÉSIDENCE ?  
(*Filage, exposition, répétitions ouvertes, rencontres, débats...*)

.  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .

■ AVEZ-VOUS UN SITE INTERNET, UNE PAGE FACEBOOK ET/OU INSTAGRAM (*mettre les adresses web*)

.  
. .  
. .  
. .  
. .  
. .



**DIRECTION**

**Angélique Friant** - 06 68 25 09 69  
**David Girondin Moab** - 06 64 52 11 63  
[direction@lejardinparallele.fr](mailto:direction@lejardinparallele.fr)

**ADMINISTRATION & PRODUCTION**

**Siham Nachate**  
[administration@lejardinparallele.fr](mailto:administration@lejardinparallele.fr)

**COMMUNICATION & RELATIONS PUBLIQUES**

**Margaux Herbillon** - 06 58 17 99 75  
[contact@lejardinparallele.fr](mailto:contact@lejardinparallele.fr)

**Le Jardin Parallèle**

72-74 rue de Neufchâtel, 51100 Reims  
03 51 01 79 58 - [contact@lejardinparallele.fr](mailto:contact@lejardinparallele.fr)  
[www.lejardinparallele.fr](http://www.lejardinparallele.fr)